



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 111115

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la question des dépassements d'honoraires par les médecins, notamment les spécialistes. Ces dépassements sont parfois absolument élevés par rapport aux revenus des patients, notamment quand il s'agit de patients retraités, grands consommateurs de soins, et dont les pensions de retraite sont modestes. Il souhaite savoir ce que le Gouvernement met en oeuvre sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111115

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12365